

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture

NOR : MICE 1834076A

Arrêté du **17 DEC. 2018**

**modifiant l'arrêté du 23 octobre 2015 portant nomination des membres
du Conseil supérieur des messageries de presse**

Le ministre de la culture,

Vu l'article 18 de la loi n° 47-585 du 2 avril 1947 modifiée relative au statut des entreprises de groupage et de distribution des journaux et publications périodiques ;

Vu l'arrêté du 23 octobre 2015 portant nomination des membres du Conseil supérieur des messageries de presse ;

Vu la proposition transmise par la Coopérative de distribution des magazines,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Richard LENORMAND, président de la Coopérative de distribution des magazines, est nommé membre du Conseil supérieur des messageries de presse en tant que représentant des sociétés coopératives de messageries de presse, en remplacement de M. Nicolas SAUZAY.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le **17 DEC. 2018**

Pour le ministre et par délégation :
le directeur général des médias et des industries culturelles,

M. AJDARI

